



Cahier des charges pour l'homologation fédérale des tournois de 3.3

La Fédération Française de Basket Ball est la seule structure officielle reconnue par le Ministère des Sports pour développer, organiser, gérer le basket 3.3 en France.
La FFBB est le garant de la forme et de l'esprit dans lequel ces initiatives sont déployées.

Les homologations sont obligatoires et délivrées par la FFBB.

Le nombre de tournois classés « rouge » est fixé annuellement par Fédération Française de Basket Ball.

Le niveau de classification d'un tournoi est remis en question à chaque homologation

1 – PROCEDURE

Le dossier d'homologation est à télécharger sur le site internet de la FFBB

Le dossier d'homologation 3x3 se compose de deux parties :

- Partie 1 - vérification
- Partie 2 - agrément

1.1 - le dossier de vérification 3.3

Cette première partie comporte 9 points distincts qui permettent de vérifier différentes autorisations :

³⁵₁₇ **Accord du Comité Départemental (ou de la Ligue dans les DOM TOM) pour l'organisation du tournoi.**

Cette autorisation écrite est obligatoire pour qu'un organisateur puisse prétendre à une quelconque reconnaissance et inscription de sa manifestation sur le territoire français

Organisateur	
Open city noir	FFBB
Open city rouge	Tout organisateur agréé par la FFBB Accord du Comité Départemental (ou de la ligue pour les DOM TOM)
Open city Bleu	Tout organisateur agréé par la FFBB Accord du Comité Départemental (ou de la ligue pour les DOM TOM)
Open city vert	Tout organisateur agréé par la FFBB Accord du Comité Départemental (ou de la ligue pour les DOM TOM)
Open city jaune	Tout organisateur agréé par la FFBB Accord du Comité Départemental (ou de la ligue pour les DOM TOM)
Open city blanc	Tout organisateur agréé par la FFBB Accord du Comité Départemental (ou de la ligue pour les DOM TOM)
Party	Tout organisateur agréé par la FFBB Accord du Comité Départemental (ou de la ligue pour les DOM TOM)

³⁵₁₇ **Marque et type de but de basket :**

Les terrains extérieurs sont équipés de buts de basket avec fixation ou arrimage au sol. Dans les gymnases, les buts de basket peuvent être relevables en charpente, muraux ou fixés au sol.
Le nom des fabricants est indiqué sur le matériel.

Le déport (verticale de la planche / pied du but de basket est un indicateur du type de matériel utilisé

³⁵₁₇ **Le site :**

Le sol constituant une aire de jeu doit être un revêtement uniforme dépourvu d'obstacles pouvant provoquer des blessures.

Les voies publiques devront être neutralisées à une distance de 15 mètres de l'aire de jeu.

Le positionnement des aires de jeu sur le site réserve un couloir d'accès pour les urgences

Les « zones sensibles » pour l'organisation sont protégées par des barrières métalliques

L'organisateur produit le plan du site avec le positionnement des aires de jeu, du couloir de sécurité, du poste de secours, du secrétariat, et des différents points spécifiques au tournoi (buvette, podium, toilettes etc....)

³⁵₁₇ **Le médical**

Un poste de secours sera installé en permanence

La composition de ce poste est à l'appréciation de l'organisateur en fonction de l'affluence envisagée. Pour cela, il se basera sur le « Référentiel national des missions de sécurité civile » produit par le Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

Le poste de secours doit être visible par tous les participants. Il apparaît sur le plan de situation. Une liaison phonique reliera le poste de secours à une structure médicale d'urgence.

³⁵₁₇ **Prix et procédure pour l'inscription**

Les modalités, les lieux, les dates, les coûts d'inscription

³⁵₁₇ **Liste des récompenses**

³⁵₁₇ **Attestation du propriétaire pour l'utilisation et l'aménagement du site**

³⁵₁₇ **Assurance responsabilité civile de l'organisateur**

³⁵₁₇ **Le matériel :**

L'organisateur doit utiliser du matériel aux normes EN NF 1270 et respectant le décret du 6 juin 1996.

Le certificat du test des 320 kg doit être demandé au propriétaire du site utilisé.

Il atteste du suivi régulier du matériel.

Si l'organisateur utilise des buts de basket mobiles, il doit s'assurer qu'après montage le matériel répond au décret de juin 1996 (test à 320 kg)

L'ensemble de ces informations et pièces permettent d'obtenir la première partie de l'homologation du tournoi qui est une simple autorisation d'organisation.

Un numéro est attribué à l'organisateur en regard de la délégation du Ministère des sports à la Fédération Française de Basket-Ball

1.2 Le dossier d'agrément

Il est basé sur la connaissance du projet sportif de la manifestation.

³⁵₁₇ **Règlements (téléchargeables sur le site internet de la FFBB)**

La Fédération Française de Basket-Ball a rédigé un règlement de 3.3 qui comporte 3 différents niveaux d'exigence (top règlement, basic règlement, light règlement), sur les plans sportif, direction de jeu, matériel mis à disposition....

L'organisateur utilise au minimum le règlement de jeu qui correspond au niveau d'agrément souhaité pour son tournoi.

Règlement - tableau de niveaux	
Open city noir	Top règlement
Open city rouge	Basic règlement
Open city Bleu	Light règlement
Open city vert	Light règlement
Open city jaune	Light règlement
Open city blanc	Light règlement
Party	Light règlement

³⁵₁₇ **Le tournoi peut être :**

- « Solo » : c'est une manifestation isolée,
- « Satellite » c'est un tournoi inclus dans un ensemble de manifestations. Le nom de l'ensemble doit être précisé
- « Tournoi central » c'est l'événement majeur ou final de l'ensemble de manifestations.

³⁵₁₇ **Historique du tournoi.**

Votre tournoi a un passé, une dimension à faire connaître, les éditions précédentes sont votre image de marque. Donnez les informations qui permettent de quantifier votre aura.

³⁵₁₇ **Niveau de Jeu moyen estimé**

Qui participera à votre tournoi, à quel niveau évoluent ces joueurs ?

³⁵₁₇ **Public**

Pour quel public avez-vous construit ce tournoi ?

Publics

Open city noir	³⁵ / ₁₇ Adultes ³⁵ / ₁₇ vainqueurs de tournois rouges ³⁵ / ₁₇ Invitations (Wild card)
Open city rouge	³⁵ / ₁₇ Adultes ³⁵ / ₁₇ Qualifiés sur les tournois bleus ³⁵ / ₁₇ Invitations (Wild card)
Open city Bleu	³⁵ / ₁₇ Adultes ³⁵ / ₁₇ Ouvert à tous
Open city vert	³⁵ / ₁₇ Adultes ³⁵ / ₁₇ Ouvert à tous
Open city jaune	³⁵ / ₁₇ Mineurs ³⁵ / ₁₇ qualifiés sur les tournois blancs
Open city blanc	³⁵ / ₁₇ Mineurs ³⁵ / ₁₇ ouvert à tous
Party	³⁵ / ₁₇ Tournoi privé

³⁵/₁₇ Equipement

Le 3.3 en compétition exige du matériel adapté pour

- la gestion du temps (possession de balle, durée des matchs...),
- la lisibilité des matchs (score....),
- l'organisation des matchs (nombre de terrains.....)
- la gestion générale du tournoi (internet.....)
- le confort des participants et des spectateurs (tribunes...)

Equipement	
Open city noir	³⁵ / ₁₇ Tribunes ³⁵ / ₁₇ Affichage : score + temps (général et possession de balle) ³⁵ / ₁₇ Internet
Open city rouge	³⁵ / ₁₇ Minimum 4 terrains ³⁵ / ₁₇ Internet ³⁵ / ₁₇ Affichage
Open city Bleu	³⁵ / ₁₇ Internet souhaité ³⁵ / ₁₇ Affichage souhaité ³⁵ / ₁₇ 4 terrains souhaités
Open city vert	³⁵ / ₁₇ Internet souhaité ³⁵ / ₁₇ Affichage souhaité ³⁵ / ₁₇ 2 terrains souhaités
Open city jaune	³⁵ / ₁₇ Internet souhaité ³⁵ / ₁₇ Affichage souhaité ³⁵ / ₁₇ 4 terrains souhaités
Open city blanc	³⁵ / ₁₇ Internet souhaité ³⁵ / ₁₇ Affichage souhaité ³⁵ / ₁₇ 2 terrains souhaités
Party	³⁵ / ₁₇ Internet souhaité ³⁵ / ₁₇ Affichage souhaité ³⁵ / ₁₇ 2 terrains souhaités

³⁵/₁₇ Licence Fédérale

Tes participants d'un tournoi homologué (quelque soit le niveau), doivent être membre de la Fédération Française de Basket-Ball.

Ils peuvent être détenteur d'une licence FFBB joueur ou d'une «licence contact 3.3» valide.

L'organisateur du tournoi met en œuvre la vérification et / ou la vente de la «licence contact 3.3».

Il peut proposer les licences contacts sous les 3 formes existantes :

- Tournoi 3x3 (33T) - 3€
- Été 3x3 (33E) du 1^{er} juin au 30 septembre - 6 €
- Saison 3x3 (33) - 9 €

L'achat de la « licence contact 3.3 » se fait à partir du site internet www.basket3x3.com par :

- le joueur à titre individuel
- l'organisateur

³⁵₁₇ Encadrement

Encadrement	
Open city noir	Arbitrage
Open city rouge	Auto - arbitrage : Superviseur + arbitrage play off
Open city Bleu	Auto - arbitrage : Superviseur + arbitrage play off souhaité
Open city vert	Auto – arbitrage : Superviseur
Open city jaune	Auto - arbitrage : Superviseur + arbitrage play off souhaité
Open city blanc	Auto - arbitrage : Superviseur
Party	Auto - arbitrage : Superviseur

³⁵₁₇ Formules de tournoi

Formule de tournoi	
Open city noir	Poules + play off
Open city rouge	Poules + play off
Open city Bleu	Poules + play off souhaité
Open city vert	Poules + play off souhaité
Open city jaune	Poules + play off souhaité
Open city blanc	Poules + play off souhaité
Party	Poules + play off souhaité

³⁵₁₇ Condition de participation

Trois types de participation à un tournoi sont reconnus :

- Sur qualification (lors d'un tournoi précédent)
- Sur invitation par les organisateurs
- Sur inscription, en fonction de la définition des participants par l'organisateur

³⁵₁₇ Communication

Quels sont les outils, les supports de communication utilisés ?

Vérification par la FFBB des logos et de l'usage fait.

³⁵₁₇ Concours

Les tournois de 3.3 doivent être une vitrine de différentes formes de pratique basket. Les tournois sont toujours des moments privilégiés aussi bien pour les joueurs que pour les spectateurs.

³⁵₁₇ Le « Village basket »

Outil de communication des organisateurs et de leurs partenaires, il permet de proposer autour d'un tournoi des animations pour tous les âges et « sédentarise » les visiteurs.

³⁵₁₇ Date de dépôt du dossier

Délai pour homologation	
Open city rouge	Date limite : 45 jours avant l'évènement
Open city Bleu	Date limite : 45 jours avant l'évènement
Open city vert	Date limite : 30 jours avant l'évènement
Open city jaune	Date limite : 30 jours avant l'évènement
Open city blanc	Date limite : 30 jours avant l'évènement
Party	Date limite : 15 jours avant l'évènement

Un organisateur peut recevoir un agrément pour plusieurs tournois différents qui se déroulent simultanément

 01 53 94 26 05 Fax : 01 53 94 26 80